

Guide pour

les directrices, directeurs et les équipes des écoles maternelles et primaires



**pour favoriser le dialogue avec les familles
dans le cadre des situations d'absentéisme**

L'école maternelle premier lieu d'accrochage scolaire

Dans le courrier du 21 novembre 2016 relatif au suivi de l'absentéisme à l'école maternelle, monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, demandait aux équipes pédagogiques de rappeler aux parents que « *l'inscription à l'école maternelle implique un engagement pour la famille, d'une fréquentation régulière indispensable pour le développement de la personnalité de l'enfant et pour le préparer à devenir élève.* », comme le stipule la circulaire n°2014-088 du 09/07/2014. Afin de vous aider dans le dialogue qu'il convient d'engager avec les familles concernées, nous vous proposons ce guide. Il vous permettra de développer une argumentation positive basée sur une explicitation renouvelée des enjeux de l'école maternelle.

Il s'agit de convaincre avec bienveillance et de sensibiliser les familles à la nécessité d'une fréquentation régulière. Il revient pour cela aux équipes de développer une communication positive orientée vers la persévérance scolaire et sur la réflexion conjointe à mener pour favoriser une première expérience réussie de l'école. La prévention du décrochage scolaire commence à l'école maternelle. Elle nécessite l'implication de tous : les équipes pédagogiques, les familles et les partenaires dans une logique de co-éducation. Il s'agit d'un accrochage précoce qui vise à développer de l'appétence pour l'école. C'est un processus qui conduit l'enfant à adhérer, à s'attacher à l'école et aux apprentissages qui y sont conduits.



Le programme de 2015 précise que l'école maternelle constitue « la première étape pour garantir la réussite de tous les élèves au sein d'une école juste pour tous et exigeante pour chacun. Ce temps de scolarité, bien que **non obligatoire**, établit les **fondements** éducatifs et pédagogiques sur lesquels s'appuient et se développent les **futurs apprentissages** des élèves pour l'ensemble de leur scolarité. L'école maternelle est une école bienveillante, plus encore que les étapes ultérieures du **parcours scolaire**. Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité. Elle s'appuie sur un principe fondamental : tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser. En manifestant sa confiance à l'égard de chaque enfant, l'école maternelle l'engage à avoir **confiance dans son propre pouvoir d'agir et de penser, dans sa capacité à apprendre et réussir sa scolarité et au-delà** ».

Des réalités diverses

Le caractère non obligatoire de l'école maternelle conduit certaines familles à ne pas mesurer les conséquences d'une fréquentation irrégulière. Cela peut se traduire par des absences de courte durée mais récurrentes, notamment l'après-midi, ou des absences de longue durée à certains moments de l'année. L'équipe pédagogique doit se questionner également sur le nombre d'élèves concernés.

Elèves absentéistes nombreux dans l'école

☞ **Au niveau du pilotage du directeur, il conviendra dans le cadre du projet d'école, d'élaborer un plan d'actions :**

- × Veiller à ce que la fréquentation fasse l'objet de réflexions et d'actions concertées au sein de l'équipe
- × Travailler davantage la co-éducation autour d'actions qui mobiliseront l'ensemble de l'équipe pédagogique et les familles
- × Renforcer la visibilité de l'action éducative de l'école
- × Impulser des actions pour prévenir et agir contre l'absentéisme
- × Appliquer la procédure départementale relative aux situations d'absences

☞ **Exemples d'actions :**

- × Le café des parents
- × La mallette des parents
- × Des actions partenariales de type passerelle

Quelques cas d'élèves absentéistes dans l'école

☞ **Au niveau du pilotage du directeur :**

- × Prendre le temps d'échanger et de communiquer avec les familles concernées afin d'identifier les raisons de l'absence de leur enfant
- × Intensifier les actions en direction de ces parents pour les impliquer davantage
- × Renforcer la visibilité de l'action éducative de l'école
- × Appliquer la procédure départementale relative aux situations d'absences
- × Impulser des actions pour prévenir et agir contre l'absentéisme

Ressources :

☞ **Site Pédagogie 62, [onglet maternelle](#)**

- × **Pour la réussite de tous :**
- « Une école qui accueille les enfants et leurs parents » → « La mallette des parents pour l'école maternelle »
- « Mettre en place des cafés lecture à l'école maternelle »
- × **Livres de bord départementaux :**
- « L'école et familles à l'école maternelle », « Apetits pas ... vers l'école maternelle »

☞ **EduScol [rubrique maternelle](#)**

- × **La scolarisation des enfants de moins de 3 ans :**
- Document ressource : « Une rentrée réussie »

Pistes pour engager un dialogue avec la famille

Les équipes peuvent engager un dialogue avec les familles **en s'appuyant** sur les enjeux de l'école maternelle, sur les apprentissages qui y sont conduits et les conséquences de l'absentéisme.

◆ Les enjeux et les apprentissages

L'école maternelle est un lieu de socialisation. Elle développe le langage oral, l'estime et la confiance en soi nécessaires à des apprentissages réussis à l'école élémentaire. Le/la directeur/trice et l'enseignant/te pourront fournir aux parents des éléments montrant que la vie de la classe s'est poursuivie pendant le temps de l'absence et que cela conduit l'enfant à vivre une rupture à son retour. Ils illustreront leurs propos d'exemples concrets : *des projets réalisés, des photos de moments de vie de la classe, d'actions, d'objets, des sorties scolaires...* La référence à un carnet de suivi des apprentissages pourra faire prendre conscience aux parents de ce qui a été appris par les élèves de la classe pendant l'absence de leur enfant. Le tableau suivant permettra d'enrichir l'argumentation.

L'école maternelle développe :

Si l'enfant ne fréquente pas régulièrement l'école :

<p><u>L'estime de soi / La confiance en soi</u></p> <p><i>L'estime de soi est au cœur de la persévérance scolaire.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Il ne peut plus comprendre les activités quand il revient à l'école et peut développer un sentiment d'échec et de frustration. ✓ Il se marginalise.
<p><u>Le vivre ensemble</u></p> <p><i>L'enfant apprend à vivre avec d'autres enfants et des adultes différents de ses parents.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Il se sent exclu du groupe car il ne participe pas aux projets communs. ✓ Il méconnaît les règles du groupe. ✓ Il ne tisse pas de liens avec les autres enfants de sa classe.
<p><u>L'autonomie</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Il reste dépendant de ses parents. ✓ Il ne prendra pas ou peu d'initiatives dans la classe et dans l'école. ✓ Il n'aura pas la possibilité de grandir (s'émanciper, affirmer sa personnalité...) ✓ Il peut prendre le fait de ne pas aller à l'école comme une punition : il n'a pas choisi d'être absent mais on le lui impose.
<p><u>La compréhension de ce qu'est le devenir élève</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Il peut développer un comportement inapproprié (<i>en classe, à l'école, face aux apprentissages, avec les autres tant ses pairs que les adultes de l'école</i>). ✓ Il ne comprend pas les attentes de l'école. ✓ Il ne met pas de sens sur les apprentissages et activités. ✓ Il pourrait rencontrer des difficultés.
<p><u>Les apprentissages dans les cinq domaines suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - le langage dans toutes ses dimensions - l'activité physique - les activités artistiques - les outils pour structurer sa pensée - explorer le monde 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Il manque de temps pour apprendre, pour construire ses apprentissages dans les cinq domaines. ✓ Il vit des ruptures dans sa progression et risque d'être en difficulté dans ses apprentissages ultérieurs notamment à l'entrée au CP. ✓ Il ne comprend pas le sens des apprentissages proposés. ✓ Il n'engage pas son parcours scolaire de manière positive.
<p><u>Une pédagogie de projet</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Il ne s'insère pas ou peu dans le projet de la classe. ✓ Il n'a qu'une connaissance partielle et morcelée de ce projet.

Accompagner le retour en classe de l'enfant

Quand l'enfant revient en classe, il est nécessaire que le(la) directeur(trice) d'école, son enseignant, l'ensemble de l'équipe pédagogique et le personnel de l'école (ATSEM ...) :

- ✓ apportent une attention particulière à l'accueil de cet enfant
- ✓ favorisent son intégration dans le groupe classe
- ✓ prennent le temps d'échanger et de communiquer avec la famille afin d'identifier les raisons de l'absence
- ✓ intensifient les actions en direction de sa famille pour l'impliquer davantage
- ✓ valorisent ce qui a été fait par l'enfant et le félicitent
- ✓ proposent au parent qui l'accompagne d'entrer dans la classe afin d'observer ce qui s'y fait.
- ✓ valorisent les réussites de l'enfant à la fin de la journée

L'équipe pédagogique consacrera un temps d'échanges et de suivi à cet enfant. Cet accompagnement permettra de sécuriser son parcours. Une attention particulière sera portée au partage d'informations lors de son entrée à l'école élémentaire.

Prévenir pour éviter l'absentéisme

Située au début du parcours de l'élève, l'école maternelle doit être un lieu de prévention du décrochage scolaire. Il s'agit de développer le plus précocement possible l'accrochage scolaire par l'accès au langage, à la culture et à la socialisation. La mise en œuvre de cette prévention s'articulera autour d'une dynamique de projets et d'actions à destination des familles, de la mise en œuvre d'une pédagogie adaptée aux besoins des jeunes enfants et d'une évaluation positive. L'objectif de la co-éducation est de susciter l'adhésion aux valeurs et aux attentes de l'école, la mobilisation autour du parcours de l'enfant afin de lui permettre de se projeter dans sa scolarité future.

Une vigilance accrue sera portée :

- ✓ **à l'information des familles lors de l'inscription** : sur l'importance d'une fréquentation régulière et à l'engagement que constitue l'inscription de leur enfant. Cela pourra être matérialisé par la signature du paragraphe du règlement type départemental : *[circulaire n°2014-088-BO n° 28 du 10/07/2014](#) « Lors de l'inscription de l'élève dans un établissement scolaire, il convient de rappeler à ses parents que celui-ci est tenu d'y être présent, qu'il relève ou non de l'obligation scolaire. L'inscription à l'école maternelle implique l'engagement, pour la famille, d'une fréquentation régulière indispensable pour le développement de la personnalité de l'enfant et pour le préparer à devenir élève. »*
- ✓ **aux outils de communication et d'information aux familles** : journée d'accueil en juin, livret d'accueil, note de rentrée ...
- ✓ **à l'ouverture de l'école aux familles**
- ✓ **au développement de partenariats avec les différentes institutions en charge de la petite enfance et du soutien à la parentalité** : *la Caisse d'allocations familiales, le Conseil départemental, l'Union départementale des associations familiales, les dispositifs de réussite éducative (portés par les collectivités territoriales relevant de la politique de la ville).*

Les structures soutenues et développées par ces partenaires peuvent être des **relais** efficaces de l'accompagnement des familles vers la compréhension des enjeux de la scolarisation régulière. Il s'agit des EAJE (établissements d'accueil du jeune enfant : crèches, halte-garderies, micro-crèches, jardins d'enfants), des LAEP (lieux d'accueil enfants parents), centre sociaux, CAMPS, assistantes sociales des MDS, les PMI, les REAAP (réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents), les coordonnateurs parentalité, les coordonnateurs des PRE. Mettre en place des actions passerelles pour travailler **les continuités éducatives** entre les structures d'accueil du jeune enfant et l'école favorise une meilleure connaissance des spécificités de la scolarisation et facilite l'entrée à l'école ainsi que la fréquentation régulière par une meilleure compréhension de ce qui s'y joue. La première partie des programmes stipule que l'école maternelle accompagne les transitions vécues par les enfants : « l'école maternelle construit des passerelles au quotidien entre la famille et l'école, le temps scolaire et le temps périscolaire. Elle joue aussi un **rôle pivot** à travers les relations qu'elle établit avec les institutions de la petite enfance et avec l'école élémentaire. »

